

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Sauf les mardis et jeudis après-midi

Permanence d'un élu de 10 h 30 à 11 h 30 le samedi matin

Publication de la commune de Lanrodec	Secrétariat de Rédaction : Anne Lefort, Fabienne Léger
Bourg, 22170 LANRODEC	Photos : Mairie
Tel : 02.96.32.61.61.	Impression : La Mairie
commune-lanrodec@orange.fr	Distribution : La Poste
Directeur de la publication : Jean Pierre LE GOUX	Tirage : 520 exemplaires — Juillet 2016

SOMMAIRE

P 3 : le Mot du Maire

P 4 à 15 : conseils municipaux

P 16 à 19 : zoom sur...

P 20 à 23 : informations communales

P 24 à 28 : la vie associative

p 29 à 32 : culture—bibliothèque

ZOOM SUR...

LA KERMESSE



L'ASSOCIATION LES 2 AILES





Ce bulletin reprend les orientations et décisions du printemps et s'ouvre sur la période estivale que nous espérons ensoleillée riche de rencontres, de convivialité, de détente.

Il y est présenté la synthèse du compte administratif 2015 et le budget 2016, budget élaboré dans un contexte de rigueur, de marge de manœuvre très étroite : baisse de dotation de fonctionnement (16000 €) et augmentation de charges générées par le désengagement progressif de l'État dans certains domaines : urbanisme, assistance à maîtrise d'ouvrage et temps d'activités périscolaires.

Le Conseil Municipal a fait le choix d'augmenter la fiscalité de 1 % (recettes de 3000 €) en relativisant la pression fiscale par habitant nettement inférieure au niveau départemental (voir page intérieure).

UNE DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT NÉCESSAIRE EN RÉPONSE A L'ÉVOLUTION COMMUNALE TOUT EN MAÎTRISANT LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

* Nous avons aussi traduit notre volonté de continuer à investir judicieusement dans des équipements attendus, réfléchis dans l'année précédente, en adaptation à l'évolution démographique de notre commune.

* La renégociation de certains prêts (CRCA — CMB), la restructuration de la dette et du coût de l'emprunt sont des éléments favorables à saisir.

* Les investissements de l'année sont relativement conséquents : classe et structure de jeux, terrain multisports, toiture de Kerprin, salon de coiffure, voirie, viabilisation logements locatifs personnes

âgées. Des cofinancements intéressants ont pu être saisis en amont et en appui de ces décisions.

A noter la participation du Département, de la Région, de l'État et de l'Europe même !

En parallèle les réflexions et décisions s'accélérent en intercommunalité et en 2017, notre communauté, Le Leff, sera regroupée avec celle de Lanvollon-Plouha pour n'en former qu'une seule (28 communes : voir page 5)

Une orientation que nous subissons largement mais à laquelle il faudra s'adapter en essayant de garder notre identité, proximité, réactivité.

Une autre interrogation est pleinement d'actualité et sera à lever d'ici la fin de l'année, le gouvernement incitant à la création de communes nouvelles et l'orientation semble inéluctable et enclenchée dans plusieurs secteurs.

La communauté des communes va mener une étude technique et financière sur le territoire des 13 communes historiques pour la faisabilité de création d'une commune à 13 ou de regroupements potentiels de plusieurs communes.

Je pense à titre personnel que le regroupement dans un premier temps avec Saint-Fiacre et Saint-Pever serait une assise intéressante pour engendrer une garantie financière et engendrer une première mutualisation et surtout garder notre identité et proximité.

En attendant, bon été et bonnes vacances à tous !

Félicitations aux associations qui animent Kerprin et l'embellissent !

Un grand merci aux bénévoles !

Apprécions le bonheur de vivre sur notre territoire avec le soleil, le cadre de vie...

Jean Pierre LE GOUX, Maire

LE TERRITOIRE

Dans ses séances des 3 mars, 23 mars, 6 avril et 25 mai 2016, le Conseil Municipal a pris les décisions qui suivent.

CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2016-2020

Le Contrat Départemental de Territoire 2016-2020, mis en œuvre par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor, est la reconduction de sa politique contractuelle, avec un développement notable concernant la nature des projets éligibles au dispositif, la démarche d'élaboration du contrat et les attentes du Département vis-à-vis des territoires avec qui il contractualise.

En effet, le Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 concerne maintenant la quasi-totalité des financements à destination du bloc local pour constituer l'outil principal de collaboration entre le Département, les EPCI et les communes les constituant.

Les modalités d'élaboration du Contrat Départemental de Territoire 2016/2020 sont les suivantes :

- 1—Réalisation par le territoire d'un diagnostic territorial pour relever les atouts, forces et faiblesses du territoire, et partage des conclusions de ce diagnostic avec le Département ;
- 2—Élaboration d'un projet de territoire définissant les différents axes d'actions à mettre en œuvre pour répondre aux conclusions du diagnostic ;
- 3—Programmation d'une liste d'opérations, en lien avec le projet de territoire défini, que le territoire souhaite inscrire dans le contrat, 50 % minimum de l'enveloppe territoriale prévue devant concerner des opérations d'intérêt communal. La liste d'opérations pourra être actualisée à l'occasion de la clause de revoyure prévue à mi-parcours du contrat (2018).

En contrepartie de l'engagement financier départemental, il est demandé aux 34 territoires éligibles de s'impliquer dans les quatre contreparties fixées par le Département :

1—Participation de l'EPCI à l'effort de solidarité sociale sur le territoire, selon des modalités à défi-

nir avec le Département en fonction des spécificités territoriales constatées ;

2— Abondement annuel du Fonds de Solidarité Logement (FSL) par le territoire sur une base de 0,50 € par habitant ;

3—Implication des territoires au développement de l'approvisionnement local pour la restauration collective, avec notamment l'adhésion à la plateforme Agrilocal 22 ;

4—Contribution au portail Dat'Armor (Open Data) pour tous les EPCI et les communes supérieures à 3 500 habitants.

La gouvernance du contrat est assurée par le Comité de Pilotage qui associe les Maires, le-la Président-e de l'Intercommunalité, le-la Conseiller-e départemental-e référent-e et les conseillers-ères départementaux-ales du territoire.

C'est ce Comité de Pilotage, par ses travaux, qui détermine les thématiques prioritaires et arrête la liste des projets à financer pour le territoire. Cette instance se réunira au minimum une fois par an, pour le suivi du contrat (programmation des opérations, engagements du territoire concernant les contreparties, ...).

L'enveloppe financière attribuée au territoire résulte de la répartition de l'enveloppe globale de 60 M€ affectée pour l'ensemble des contrats départementaux de territoire, cette enveloppe globale représentant une augmentation de 30 % par rapport à celle prévue pour la 1^{ère} génération de contrats. La répartition effectuée est faite sur la base de 7 critères de péréquation concernant la démographie, la superficie, la richesse financière et la fragilité sociale du territoire.

Dans le cadre du Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 passé entre le Département des Côtes d'Armor et le territoire de la Communauté de Communes de Châtelaudren-Plouagat, une enveloppe financière d'un montant de 719 748 € est attribuée au territoire, dont pour la commune de Lanrodec ,70 156.65 € pour les travaux suivants :

Création d'une classe :	22 500.00 €
Vestiaires football :	30 000.00 €
Création d'un multisports :	17 656.65 €

PROJET DE PÉRIMÈTRE DE LA CDC ISSUE DE LA FUSION

La liste des communes inscrites dans le projet de périmètre de la communauté de communes issues de la fusion de la Leff Communauté et de la CDC de Lanvillon-Plouha est fixée comme suit :

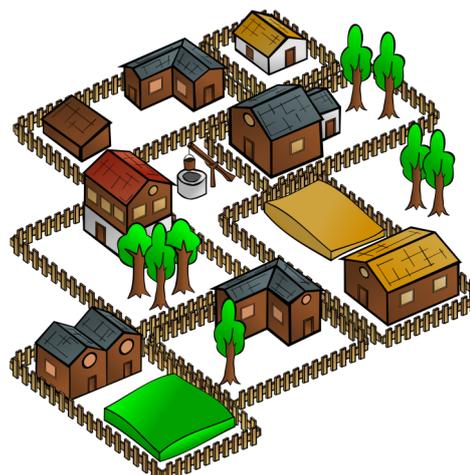
Boquého	Plouagat
Bringolo	Plouha
Châtelaudren	Plouvara
Cohiniac	Pludual
Gomenec'h	Pommerit-le-Vicomte
Goudelin	Saint-Fiacre
Lannebert	Saint-Gilles-les-Bois
Lanrodec	Saint-Jean-Kerdaniel
Lanvillon	Saint-Péver
Le Faouet	Trégomeur
Le Merzer	Tréguidel
Pléguien	Tréméven
Plélo	Tressignaux
Plerneuf	Trévère

D'autres communes seraient susceptibles de nous rejoindre.

RÉGULARISATIONS FONCIÈRES

Régularisations de cessions de délaissés ou résultantes de voies réalisées entre la commune et 3 propriétaires différents :

- Mr Martin Grégory au Moulin de Kerbol,
- Mr Cardinal à Resmarec,
- L'EARL Volailles de Beaupré.



L'enveloppe territoriale prévue est destinée au financement des opérations. Le total des subventions versées annuellement ne pourra être supérieur au 1/5^{ème} de l'enveloppe affectée au territoire sauf si des disponibilités de crédits de paiement le permettent.

Suite aux travaux du Comité de Pilotage, et après concertation avec le Conseil Départemental, le projet de contrat, a été approuvé mutuellement.

Monsieur le Maire invite donc l'Assemblée à prendre connaissance de ce document qui présente notamment :

- les éléments de cadrage (territoire, enveloppes, priorités....) ;
- le tableau phasé et chiffré de l'ensemble des opérations inscrites au contrat ;
- le détail des contreparties attendues par le Territoire.

POINT SUR L'INTERCOMMUNALITÉ ET LA COMMUNE NOUVELLE

Le Maire informe le Conseil Municipal que le territoire de la nouvelle Communauté des Communes sera composé de la Communauté de Communes de Châtelaudren-Plouagat et de celle de Lanvillon-Plouha.

Concernant la commune nouvelle, il avait été évoqué lors du précédent conseil municipal de se rapprocher des communes de Saint-Fiacre et Saint-Péver.

Les conseils municipaux de ces 2 communes se sont prononcés quant à cette alliance. Le Conseil Municipal de St Fiacre s'est prononcé favorablement à l'unanimité à cette commune nouvelle St Fiacre - St Péver – Lanrodec. Le Conseil Municipal de St Péver est mitigé.

Le Conseil Municipal de Lanrodec décide de ne prendre aucune décision d'ici l'échéance du mois de juin, première date butoir pour la création de communes nouvelles pour cause de délais trop courts et de nombreuses interrogations.

TRAVAUX ET ACHATS DIVERS

PROGRAMME VOIRIE 2016 : GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC SAINT-JEAN-KERDANIEL ET SAINT- FIACRE

Pour le programme voirie 2016, un groupement de commandes entre les communes de Saint-Jean-Kerdaniel, Lanrodec et Saint-Fiacre va être mis en place. Les travaux d'enrobés concerneront les tronçons suivants : Kerny-Le Croissant, Kerhor, Kerbic, le parking du lotissement de la mairie.

7° CLASSE : ATTRIBUTION DU MARCHÉ À ALGECO

La consultation a été réalisée sur la base d'un espace modulaire aux normes RT 2012 d'environ 75 m². Plusieurs devis ont été réalisés.

Le Conseil Municipal confirme la proposition de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie 1^{er} avril, et retient l'offre d'Algeco pour 72 264 € HT qui comprend l'option placards et patères doubles.

Le prix comprend aussi le montage du dossier de permis de construire, les travaux de terrassement et de maçonnerie.

Les subventions que l'on peut espérer pour cette 7° classe sont les suivantes :

- 22 500 € du Conseil Départemental (obtenue),
- 22 500 € de subvention de soutien à l'investissement local (demandée),
- 27 000 € de dotation d'équipement rural (obtenue).

CITY STADE

Nous avons reçu plus d'une dizaine de propositions pour la réalisation d'un complexe multisports à l'arrière de la salle des sports existante.

Le prix comprend les diverses structures, les travaux de maçonnerie, les tests de conformité, les tracés de 2 couloirs et remplissage, la fourniture de gazon synthétique + sable et l'implantation sur clôture de panneaux de passage sélectif /PMR interdit l'accès aux deux roues motorisés.

Le Conseil Municipal a confirmé la proposition de la Commission d'Appel d'Offres et retient l'offre de SPORT NATURE de Beignon pour 40 631.27 € HT.

MUR DU CITY STADE

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise Sébastien CLOAREC de Saint-Fiacre, moins-disante, qui se compose comme suit :

Mur city stade :

Fouille 33ml 0.50 x 0.30 m + pose armature, Remplissage fouille BPS, maçonnerie mur en stépec pour 3890.36 € HT.

Mur city stade (côté route) + salle des sports :

Fouille 32ml + pose armature, remplissage fouille BPS, maçonnerie mur en stépec, remplissage béton bordure trottoir, façonnage angle pour un montant de 3 983.56 € HT.

Le mur sera enduit par l'entreprise Dias Mario de Ploufragan (enduit taloché + arrêtes talochées) pour 1980 € HT.



L'arrière de la salle des sports a été repeint par les employés communaux.

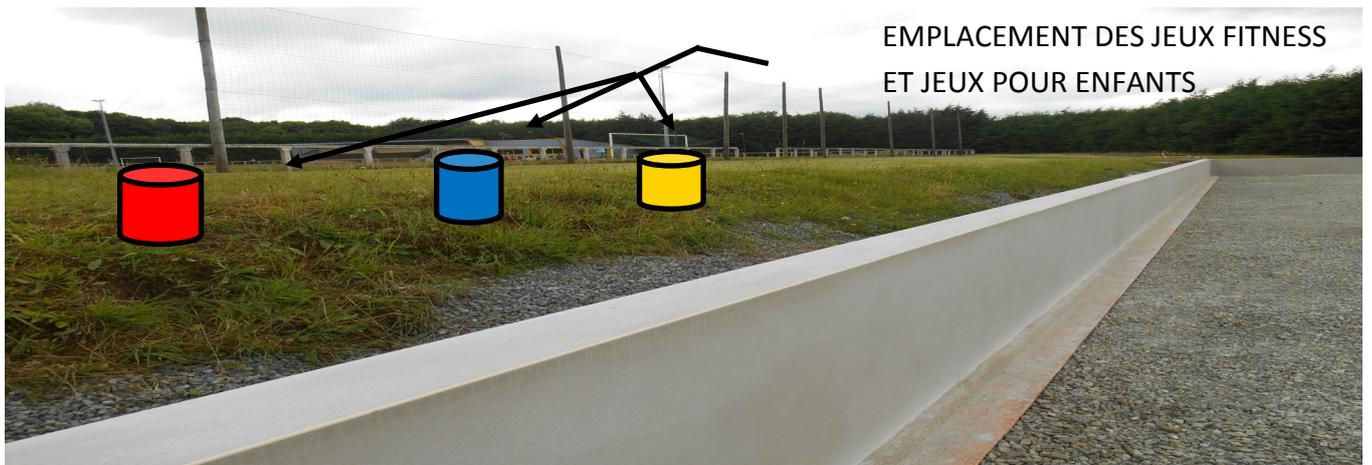
TERRASSEMENT ET GRILLAGE

Le terrassement pour accueillir le city stade a été réalisé par l'entreprise Colas pour 15 979.50 € (arasement de talus, démolition d'enrobé existant, reprofilage et compactage, pose de caniveau, tuyaux PVC, regard, enrobé).

Un grillage va être installé entre le city stade et les jeux et structures fitness. Fourniture par l'entreprise Hervé Thomas de Plouagat pour 2000 € HT.



CITY STADE : la structure sera bordeaux et grise comme ci-dessous et la piste d'athlétisme, rouge.



JEUX ENFANTS ET FITNESS ADULTES

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 12 avril dernier, et retient l'offre de la Société NATHIS de Quimper comme suit :

Jeux de fitness pour terrain de jeux près de la salle des sports

Fitness ref patineur simple	1 225.50 €
Fitness ref combiné push-pull	1 605.50 €
Fitness ref balancelle double	1 320.50 €
Fitness ref panneau Accueil obligatoire (offert)	
Soit	4 151.50 € HT

Jeux près de la salle des sports

Ludop abeille	685.90 €
Montage et pose du jeu à ressort	237.50 €
Réalisation de sol coulé	1 064.48 €
Tourniquet max diamètre 175	1 665.11 €
Montage et pose du tourniquet	413.00 €
Réalisation de sol coulé pour	2 052.00 €
Panneau info mural obligatoire	offert
Contrôle des jeux et des sols	427.50 €
Soit	6 545.49 € HT

Les subventions que l'on peut espérer pour ce plateau multisport dans son ensemble sont :

- 38 500 € de la Région (Leader),
- 14 000 € du Conseil Départemental,
- 9 900 € de la CAF.

Fourniture et pose d'une structure jeux pour l'école maternelle :

Structure le Rempart	6 987.20 €
Pose et montage de la structure	1 440.00 €
Réalisation d'un sol coulé	3 610.00 €
Test de sécurité sur structure	
+ sol amortissant	427.50 €
Panneau mural info sécurité obligatoire (offert)	
Soit	12 464.70 € HT

Les enfants découvriront « le Rempart » à la rentrée 2016. La structure a été commandée en bleue et orange.



Ils découvriront également deux panneaux de basket achetés pour la somme de 690 € HT.

L'Amicale Laïque financera ces deux achats à hauteur de 50 %.

INSTALLATION D'UN SALON DE COIFFURE DANS L'ANCIENNE GARDERIE

Les anciens locaux de la garderie vont être transformés pendant l'été. Une partie de l'ancienne garderie sera louée à une coiffeuse de la commune qui a choisi de s'installer au centre-bourg, Madame Le Helloco-Martel Gwenaëlle.



La commission d'ouverture des plis a retenu les entreprises suivantes pour la réalisation des travaux (HT):

- Gros-œuvre : entreprise Hervé de Châtelaudren pour 11 090 €,
- Aménagements : Eurl Le Querriou de St Jean Kerdaniel pour 16 460.45 €,
- Carrelage : J-D Rocrou pour 3 925.15 €,
- Peinture et ravalement : Sarl Dubreuil de Plélo pour 3 046.87 €,
- Electricité : entreprise AEI de Boquého pour 5 000 €,
- Plomberie/VMC : Sarl Le Carré Le Gall de Plélo pour 4 375 €,
- Diagnostic amiante par Jean Charles Martin pour 395 €,
- Maîtrise d'oeuvre par Arnaud Larnicol pour 1500 €,
- Mission SPS : Jean Lou Weber pour 515 €,
- Missions de contrôle (technique, accessibilité, consuel, distribution électrique) : Apave pour 1700 €.

Il reste encore un peu plus de 100 m² disponible dans le bâtiment.



ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DES ÉCOLIERS

Le Conseil Municipal décide de solliciter le SDE22 pour la rénovation de 2 foyers vétustes situés rue des Écoliers.

Le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public concernant la rénovation de 2 foyers B126 ET B127 rue des Ecoliers présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor se chiffre à 350 € (estimatif). Le coût HT de l'opération à charge de la collectivité sera de 210 € (60 % du montant estimatif).

ACHATS ET TRAVAUX DIVERS

- Créations de massifs par Hervé Thomas pour 1 760 € HT,
- Achat de matériels de sport à Décathlon pour

346.67 € HT,

- Panneaux « 50 » chez Comat et Valco pour 378 € HT,
- Tirefonds pour toiture de la salle des sports par Mafart pour 396.60 € HT,
- Panneaux routiers par Rousseau pour 310.15 € HT,
- Table école avec bac à eau par Nathan pour 247.50 € HT,
- Chauffage garderie par Rexel pour 695.02 € HT,
- Chaises pour la cantine par l'UGAP pour 548.92 € HT,
- Amphibolites par les Carrières de Tressignaux pour 711.60 € HT, 265.79 € HT, 196.60 € HT, 175.54 € HT.

RÉFECTION DE LA TOITURE A KERPRIN

Fin juin, l'entreprise Bourblanc est intervenue sur la toiture de Kerprin. Des panneaux isolés et perforés en laine de roche de 50 mm avec quatre skydomes ont été installés. Le montant des travaux s'est élevé à 28 441.01 € HT.



USPL	1 300 €
Club du 3° âge	340 €
Amicale laïque	155 €
Comice agricole du canton de Plouagat	305 €
Association des anciens combattants	95 €
EPIDE	50 €
ADMR	25 €
Atelier d'Art du Pays de Pontrieux	800 €
Société de chasse de Lanrodec	150 €
Comité d'animations de Lanrodec	500 €
Association départementale de protection civile	50 €
Happy Mouv'	150 €
France Adot	50 €
Secours populaire	200 €
Centre d'aide alimentaire*	1724 €
Assoc des Maires de France*	448.94 €
Chenil Service*	1045.20 €

* participations proportionnelles au nombre d'habitants ou de bénéficiaires.

- * 32 € pour une association à but environnemental,
- * 25 € par adhérent scolaire de la commune aux associations sportives et culturelles extérieures à Lanrodec pour lesquelles la Communauté des Communes ne contribue pas par ailleurs,
- * 32 € par association à but humanitaire auxquelles les personnes de Lanrodec s'investissent,
- * 15 € par adhérent de Lanrodec aux associations communales pour locations de salles extérieures à la commune, avec un plafond de 450 €.

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX COMMUNES POUR LES ÉLÈVES SCOLARISÉS À LANRODEC

La décision est prise de demander aux communes de Saint-Fiacre et Saint-Jean-Kerdaniel une participation aux frais de scolarisation des élèves domiciliés dans ces deux communes et scolarisés à Lanrodec sur la base des coûts réels observés arrondis, rythmes scolaires compris :

- 560 € pour chaque élève scolarisé au primaire
- 670 € pour chaque élève scolarisé à l'école maternelle

Pour l'année 2016.

TARIFICATION DES ENCARTS PUBLICITAIRES

Le Conseil Municipal décide de fixer un tarif unique de 80 € par an pour la publication des encarts des annonceurs pour les 3 bulletins.

Si vous souhaitez également insérer un encart publicitaire dans le bulletin, merci de contacter la mairie.

ROUSSEAU S.A.

Les aménagements routiers

Coat An Doc'h - BP 33 - 22170 LANRODEC
 ☎ 02 96 32 68 68 Fax 02 96 32 68 60

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION
Neuf et Rénovation



LE ROUSSEAU
Maxens

- Salle de bain
- Énergies renouvelables
- Poêle à bois
- Entretien / Dépannage / Ramonage

Kergoust - 22170 LANRODEC
06 33 67 94 54

Jean-Pierre & David JULOU
TERRASSEMENT-ASSAINISSEMENT



Aménagements extérieurs
Dallages - Terrasses
Murets - Bordures
Enrobés - Gravillons
Clôtures
Petite maçonnerie
VRD

1 Chemin du Lavoir - 22170 BOQUÉHO
06 86 41 11 60 - 06 04 53 42 50
davidjulou.dj@gmail.com - www.amenagements-exterieurs-22.com

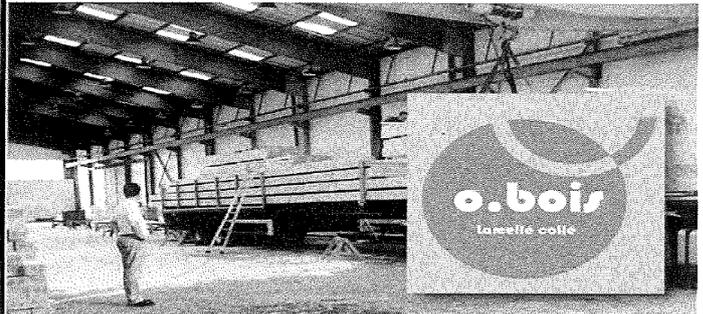
• ENSEIGNES • PANNEAUX • VÉHICULES

de **AZ** à **AZ** *Création Graphique*

PUBLICITÉ

- IMPRESSION NUMÉRIQUE • TOTAL COVERING • BÂTIMENTS PUBLICITAIRES • VITRINES
- ÉCLAIRAGES & NEONS • BANDEROLES • OBJETS PUBLICITAIRES • SIGNALÉTIQUE

Z.A. du Radénier • 22170 PLOUAGAT *Un autre regard*
Tél. **02 96 74 18 12** • Fax 02 96 74 18 58
www.deazpublicite.com / azpublicite@wanadoo.fr



e.bois
lameille collée

Coat an Doc'h • 22170 LANRODEC
Tél. 02 96 32 69 70 Fax 02 96 32 69 12 e-mail ebois@lameille.wanadoo.fr

ÉNERGIES RENOUVELABLES - FRIGORISTE AGRÉÉ



LE JALU GÉOCLIMAT
énergies renouvelables

Pompe à chaleur • Géothermie • Aérothermie

1 Rue de Kériou - La Ville Neuve - 22170 LANRODEC
06 08 67 90 69
benoitjalu@yahoo.fr

Coat Baranad
BAR • TABAC
Journaux • Jeux de boules

RESTAURANT



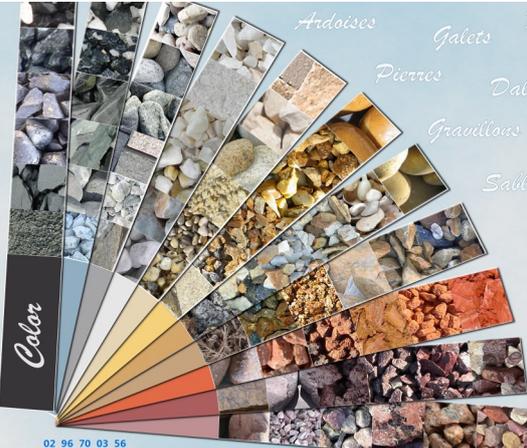
La Carrière de Tressignaux • 22170 LANRODEC • Tél: 02 96 32 63 77

PLATRENERIE
ISOLATION - CLOISONS SECHES



Cédric THOMAS

KERGoust • 22170 LANRODEC
02.96.74.33.15



Ardoises • Galets • Paillasses
Pierres • Dalles • Galions
Gravillons • Pavés
Sables • Moulins
Moellons

Color

la Carrière de Tressignaux
02 96 70 03 56
www.carrieredetressignaux.fr

Le compte administratif 2015 et le budget primitif 2016 de la commune

$$U_n = \frac{1}{n} + \frac{1}{n+1}$$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE CHAPITRE	CA 2015 (ÉMISSIONS)	BP 2016 (PRÉVISIONS)
022	Dépenses imprévues		9574.63 €
023	Virement à la section d'investissement	Opération d'ordre inscrite au BP et jamais réalisée	202000 €
011	Charges à caractère général	218 523.94 €	251 456 €
012	Charges de personnel	364 669.40 €	390 320 €
65	Autres charges de gestion courante	79 862.19 €	81 939 €
66	Charges financières	47 444.91 €	60 100 €
67	Charges exceptionnelles	554.94 €	800 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	16 253.81 €	5 229.92 €
014	Atténuation de produits	1938 €	0 €
TOTAL		729 247.79 €	1 001 419.55 €

$$\begin{cases} 4x + 1 = 0 \\ 7 - 3x = 0 \end{cases}$$

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

002	Excédent antérieur reporté		22 989.55 €
013	Atténuations de charges	1 680.69 €	3 700 €
70	Produits des services	91 985.54 €	97 490 €
72	Travaux en régie + transfert entre sections	13 421.16 €	10 000 €
73	Impôts et taxes	392 167.70 €	398 401 €
74	DGF + Dotations et participations	218 312 € 223 928.32 €	200 750 € 244 669 €
75	Autres produits de gestion courante	16 250.06 €	17 000 €
76	Produits financiers	11.34 €	20 €
77	Produits exceptionnels	1310.82 €	6 400 €
TOTAL		959 067. 63 €	1 001 419.55 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2015 présente un excédent d'exploitation de 5 428.72 € et un excédent d'investissement de 454.77 €.

Dans sa séance du 2 septembre

2015, le Conseil Municipal avait décidé de transférer à la Communauté des Communes ses compétences assainissement collectif à compter du 1er janvier. Ce qui explique qu'il n'y aura pas de budget assainissement 2016.

Au mois de mai; après le vote du budget, il a été décidé de reverser la moitié des excédents au Leff Communauté, conformément à la décision unilatérale de la CDC soit moitié/moitié, 227.38 € et 2714.36 €.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

ARTICLE	LIBELLE	CA 2015 (ÉMISSIONS)	BP 2016 (PRÉVISIONS)
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	Inscrit au BP mais jamais réalisé	350 524.58 €
103	Plan de relance TVA	0 €	12 000 €
16	Remboursements d'emprunts	161 365.04 €	138 500 €
20	Immobilisations incorporelles	0 €	12 500 €
204	Subventions d'équipement versées	5 229.92 €	15 000 €
21	Travaux en régie	6 695.16 €	10 000 €
21	Immobilisations corporelles	27 815.88 €	27 900 €
23	Immobilisations en cours	212 897.47 €	364 700.83 €
27638	Créances immobilisées	6 726 €	0 €
TOTAL		420 729.47 €	931 125.41 €

$\sin \alpha = \frac{y}{r}$
 $R = \begin{Bmatrix} 2 \\ -3 \end{Bmatrix}$
 $\frac{11}{5} \times \frac{-3}{4}$
 $\sqrt{(x_2 - x_1)^2 + (y_2 - y_1)^2}$

RECETTES D'INVESTISSEMENT

021	Virement de la section de fonctionnement	Inscrit au BP mais jamais réalisé	202 000 €
10	Dotations fonds divers et réserves	286 181.39 €	248 895.49 €
13	Subventions d'investissement	16 163 €	154 500 €
16	Emprunts et dettes assimilées	437.38 € (150 000 € reporté en 2016)	320 500 €
27	Créances immobilisées	0 €	0 €
28	Amortissement des immobilisations	16 253.81 €	5 229.92 €
TOTAL		319 035.58 €	931 125.41 €

Approbation par le Conseil Municipal des comptes de gestion 2015 présentés par le receveur municipal qui sont identiques aux comptes communaux.

$$\begin{cases} X = \lambda \cos(\varphi) \\ Y = \varphi \end{cases}$$

BUDGET LOTISSEMENT

Le compte administratif 2015 présente des dépenses de fonctionnement réalisées pour 24 970.42 € et des recettes pour 15 590 €. En section d'investissement, les dépenses sont de 590€ et 24 380.42 € pour les

recettes.

En prévision en 2016, le budget s'équilibre en fonctionnement à 78 820.62 € et à 28 732.24 € en investissement.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 1 % les taux d'imposition :

* Taxe d'habitation : 17.44 % * Taxe foncière (bâti) : 20.33 %

* Taxe foncière (non bâti) : 100.46 %

* Recettes supplémentaires : + 3000 € (2.50 € par habitant)

Produits des impôts directs
locaux en € par habitant

Produits des impositions	Produits en Euros	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale
Taxe d'habitation	190.73	147	243	246
Taxe foncière/propriétés bâties	140.785	81	134	133

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués	Produit voté par
Taxe d'habita-	707 100 €	17.44 %	123 318 €
Taxe foncière sur les propriétés	528 400 €	20.33 %	107 424 €
Taxes foncières sur les propriétés	67 100 €	100.46 %	67 415 €
TOTAL	1 302 600 €		298 157 €

Les prélèvements en Euros par habitant pour la taxe d'habitation et le foncier bâti sont nettement plus faibles à Lanrodec que dans les communes de même strate.

Détail du BP 2016

Dépenses de fonctionnement : 1 001 419.55 €

- 251 456 € pour des charges à caractère général : eau, énergie, restauration scolaire, fournitures d'entretien, maintenance voies, réseaux, bâtiments,
- 390 320 € pour les charges du personnel,
- 37 000 € de charges financières (remboursement des intérêts des emprunts) + 22 000 € d'intérêts intercalaires suite au refinancement des emprunts auprès du CMB (décision fin 2015)
- 81 939 € de charges de gestion : cotisation au SDIS, au SDE, subventions aux associations, indemnités des élus,
- 202 000 € de virement à la section d'investissement ;

Recettes de fonctionnement : 1 001 419.55 €

- 97 490 € de produits des services (cantine/garderie, Avaugour, CDC...)
- 398 401 € d'impôts et taxes (dont 298 157 € de contributions directes (voir tableau ci-dessus), 20 688 € de TPU reçu de la CDC, 31 556 € pour les taxes sur les pylônes électriques, taxes aux droits de mutation pour 28 000 € et fonds national de péréquation pour 20 000 €)
- 445 419 € de dotations et participations (dont 200 750 € de DGF, soit 17 000 € de moins par rapport à l'an dernier ; 142 472 € de DSR, 30 858 € de péréquation), subvention de l'État et de la CAF pour les TAP (18 000 €). La compensation de l'État est de 11 565 € et 9 774 € pour la taxe foncière et la taxe d'habitation ;
- 17 000 € pour les locations ;

Dépenses d'investissement : 931 125.41 € : Classe, plateau sportif, bâtiments communaux, voirie

- 138 000 € de remboursement des emprunts (capital), y compris l'emprunt du lotissement,

- 15 000 € pour des travaux réalisés par le Syndicat Départemental d'Énergie (éclairage Chapelle de Senven, éclairage bas du bourg...),

- 27 900 € d'immobilisations corporelles (mobilier, matériel divers, installations de voirie...),

- 364 700.83 € de travaux d'immobilisations dont principalement :

* la réalisation de la 7^e classe : 100 000 €

* la réalisation d'un city stade, d'aires de jeux et équipements sportifs : 90 000 €

* la voirie : 84 700.83€

* l'investissement dans les bâtiments notamment Kerprin, l'ancienne garderie et le salon de coiffure pour 80 000 €.

Recettes d'investissement : 931 125.41 €

- 202 000 € de virement de la section de fonctionnement pour 2016

- Affectation de l'excédent de fonctionnement : 206 895 €

- FCTVA et taxe d'aménagement : 40 000 €

- Des subventions (DETR, contrat de territoire, Leader) pour un montant de 154 500 € (pour le city stade, la classe, la garderie et la voirie

Réalisation d'un emprunt de 150 000 € fin 2016 qui sera reporté sur 2017. Un emprunt de 150 000 € a été signé fin 2015 mais apparaît non réalisé à la date du 31/12/2015.

RENÉGOCIATION DES EMPRUNTS DU CRÉDIT AGRICOLE

Décision de procéder au remboursement anticipé en date d'effet au 31 mars 2016 des contrats de prêts 00310943573 et 00212209097 réalisés auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole et de rembourser les décomptes suivants :

751.23 € d'intérêts normaux et 43 922.51 € d'indemnités de remboursement anticipé.

Décision de contracter un nouveau prêt d'un montant de 296 747,16 € (intérêts de remboursement anticipés et intérêts normaux compris) auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole (CRD 252 824.65 + IRA 43 922.51) avec les caractéristiques suivantes :

Capital : 296 747.16 €

Durée : 168 mois

Conditions de taux : fixe : 1.60 %

Périodicité : annuelle

Différé d'amortissements : 2 ans,

Amortissements : progressifs annuels

Gains d'annuités cumulées suite aux renégociations auprès du Crédit Agricole et du CMB :

- jusqu'à 2020 : 177 000 €
- Jusqu'à 2025 : 247 000 €.

PERSONNELAVANCEMENTS DE GRADE

Madame LE BALCH Danielle passe du grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^e classe au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1^e classe (6^e échelon),

Madame NAZE Patricia passe du grade d'adjoint technique territorial principal de 2^e classe au grade d'adjoint technique territorial principal de 1^e classe (7^e échelon),

Madame JEGO Chantal passe du grade d'adjoint technique territorial principal de 2^e classe au grade d'adjoint technique territorial principal de 1^e classe (7^e échelon).

EMBAUCHE PERSONNEL OCCASIONNEL

Embauche de Mme QING Shen à l'école en tant qu'adjoint technique de 2^e classe du 18 avril au 5 juillet 2016 pour répondre aux besoins d'encadrement des effectifs croissants des élèves en Petite Section à la rentrée des classes après les vacances de Pâques.

LA KERMESSE



La fête battait son plein ce dimanche 12 juin à Kerprin pour la traditionnelle kermesse de fin d'année, toujours remarquablement orchestrée par l'Amicale Laïque. Les enfants avaient aussi préparé avec leurs maîtresses de jolis spectacles que leurs parents et grands-parents ont particulièrement appréciés.



Vente de paniers de légumes par l'Amicale Laïque un vendredi sur 2

L'Association Les 2 AiLes

Le 22 mai dernier, à Kerprin, s'est déroulée, une grande fête organisée par l'Association « Les 2 aiLes ».

Voici l'histoire de cette association basée à Boquého.

« Liz et Lyam sont des enfants nés prématurément le 25 août 2010. Malheureusement, cette prématurité leur a laissé de lourdes séquelles. Lyam souffre de diplopie spastique au niveau des membres inférieurs et ne marche pas. Liz présente un tableau de quadriparésie spastique associée à des troubles neurovisuels et ne se mobilise pas.

Le handicap de Liz et de Lyam a été découvert au cours de leur première année de vie.

Depuis tout petit, ils ont des séances de kinésithérapie, de psycho-motricité, d'ergothérapie...

Mais malgré tous ces efforts et leur grande joie de vivre, ils gardent de grandes difficultés motrices qui les empêchent de marcher et donc d'acquérir une autonomie.

Liz et Liam ont eu une prise en charge au CAMSP de St Briec et sont actuellement suivis par le SES-SAD du Centre Hélios Marin de Plérin ! Grâce à ces

interventions, Liz et Liam font de réels progrès mais Katell et Christophe, leurs parents, ont envie de donner à Liz et Liam toutes les chances pour y arriver !!!! Il existe diverses méthodes reconnues à l'étranger mais pas en France ! Cela représente donc une importante charge financière ! Liz et Liam ont été au mois d'août 2014 à l'école conductive de Plédéliac suivre la méthode Pêto. Et depuis janvier 2015, ils suivent un programme de la méthode CME MEDEK. Ces techniques leur ont permis de progresser davantage !

Leur handicap nécessite diverses aides techniques (fauteuil roulant, assise évolutive...). Et la prise en charge de ce matériel n'est pas toujours remboursée à 100 %.

L'association « Les 2 aiLes » se révèle donc être une aide précieuse pour Liz et Lyam !!!! Et un soutien pour leurs parents et leur grand frère Titouan ! ».

Le but de cette journée festive avait pour but de récolter des fonds pour aider la famille à suivre ses objectifs. Des personnalités s'y sont gracieusement associées. Un grand merci également à tous les bénévoles !!!!

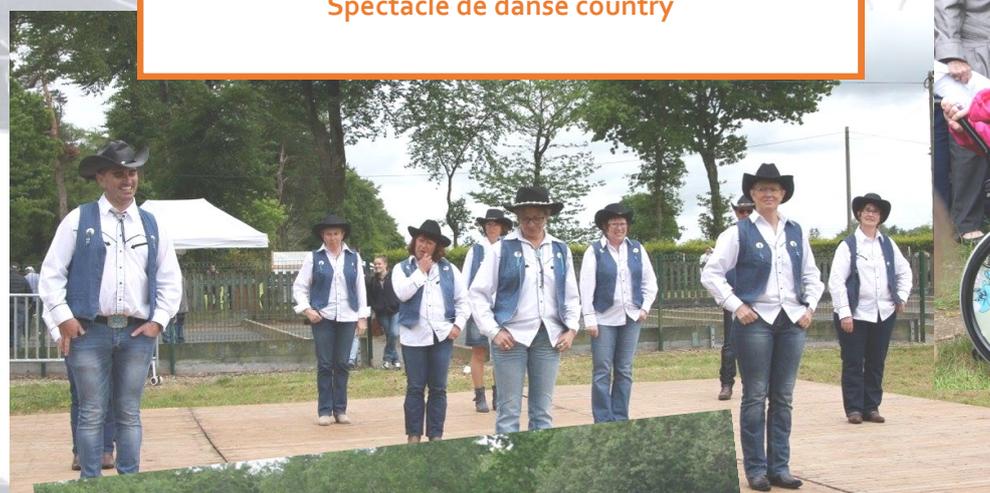




Les anciens candidats de l'émission « L'Amour est dans le Pré » ont apprécié cette belle journée



Spectacle de danse country



Urbanisme 1er et 2° trimestres 2016

NOM	LIEU	OBJET	Permis de construire (PC) ou déclaration préalable (DP)
Le Corre Gaëtan	Impasse St Charles	garage	PC
Forfer Frédéric / Le Bonniec Gwenaëlle	Lot Parc An Traou	Maison	PC
EARL de Kerguinérien	Saint-Carrec	Hangar atelier mécanique	PC
Mze-Madi Ahamed	Parc An Traoun	Maison	PC
Duhamel Dominique	Kerhors	Hangar agricole	PC
Caillet Stéphane	Rue de Coat Born	Abri de jardin	DP
Maheux Eric	Lot Pont Ar Bail	Abri de jardin	DP
Jaffrelot Arnaud	Kergoust	Abri de jardin	DP
Transports Desille	Kermabon	Bardage piste de lavage	DP
Chauvel Nicolas	Venelle de Kersteun	Pose d'un vélux	DP
Constant Jean-Pierre	Kerliviou	Abattage de pins	DP
Julou Ronan	St Gilles	Destruction d'un talus	DP
Cochennec Christophe	Rue de Kerdanet	Abri de jardin	DP
Pastor Eve	Pen Ar Stang	Préau	DP
Ballouard Fabrice	La Villeneuve	Abri de jardin	DP

État civil 1er et 2° trimestres 2016

Naissances

- Noah Le Béguec, né le 4 janvier, Le Guern,
- Izia Le Jalu, née le 24 février, rue de Keriou,
- Chloé Baallouard, née le 29 février, La Villeneuve,
- Annaëlle Mahé, née le 14 mars, Kergabel,
- Emma Cornec, née le 16 mars, Resmarec,
- Noé Le Duff, né le 31 mars, La Pépinière,
- Kenzo Querrec Livolant, né le 26 avril, Beau-pré,
- Mathéo Rouxel, né le 3 mai, Rumiquel,
- Mathilde Le Tallec, née le 9 mai, Kergoust,
- Gladys Le Tallec, née le 9 mai, Kergoust,
- Eléna Lancien, née le 22 mai, Pont Ar Bail,
- Lucas Raoul, né le 11 juin, Rue de Coat Frost.

Décès

- Auguste Delalande, décédé le 11 janvier, Lotissement de l'Eglise
- Eugène Le Carré, décédé le 23 février, Kerfouler
- Nelly Oger née Le Coq, décédée le 7 mars, Kersteun
- François Charpentier, décédé le 6 avril, rue des Écoliers.

Mariages

- Yoann Le Bars et Marieke Sagniez, mariés le 14 mai, domiciliés Senven,
- Stève Commer et Simone Kraft, mariés le 16 avril, domiciliés Le Quinquis



RECENSEMENT NATIONAL

Le recensement national est obligatoire et intervient à partir de 16 ans, il concerne les jeunes Français, filles et garçons. L'intéressé (e) doit se présenter à la mairie le mois de son anniversaire avec le livret de famille de ses parents et sa carte d'identité.



Le recensement est nécessaire pour se présenter aux examens (Bac, BEP) et passer le permis de conduire (conduite accompagnée). Le fait d'être recensé permet également l'inscription d'office à 18 ans sur les listes électorales de la commune de son domicile.

Les jeunes hommes et les jeunes filles nés en AVRIL, MAI et JUIN 2016 doivent venir s'inscrire avant le 31 JUILLET 2016.

Vous pouvez aussi le faire vous-même par internet. Il suffit d'accéder à la démarche en ligne « recensement citoyen obligatoire » puis de se laisser guider. Les pièces justificatives devront être numérisées : carte d'identité ou passeport ainsi que le livret de famille.

CARTE D'IDENTITÉ

Compte tenu du délai d'un mois pour obtenir une carte d'identité (la carte sécurisée est désormais faite à Limoges), il est conseillé de vérifier la date de validité de votre carte lors de la préparation d'un voyage en France ou à l'étranger.

Il faudra vous rendre à la mairie de votre domicile avec les éléments suivants :

- une copie intégrale de votre acte de naissance (qui est à demander à la Mairie du lieu de naissance),
- 2 photos non découpées (format 3.5 x 4 cm, visage entre 30 et 35 mm) faites chez un photographe ou dans un photomaton agréé par le Ministère de l'Intérieur (si vous préférez faire vos photos dans un photomaton, sachez que vous ne devez pas sourire, le visage doit être bien droit face à l'objectif, les cheveux ne doivent pas être attachés)
- la photocopie d'un justificatif de domicile avec votre adresse.

Nous vous rappelons que la demande de carte d'identité est toujours gratuite. Par contre, dans le cas d'un renouvellement, si vous n'êtes pas en mesure de nous restituer votre ancienne carte d'identité, il vous sera demandé un droit de timbre de 25 €.

PASSEPORTS

Pour obtenir un passeport, **il faut désormais vous rendre à la mairie de GUINGAMP, PLOUFRANGAN...**

Vous munir des mêmes documents que pour la demande de carte d'identité et un droit de timbre de :

86 € pour un majeur,

17 € pour un mineur entre 0 et 14 ans, 42 € entre 15 et 17 ans.

LE TRI SÉLECTIF

Qu'est ce qui change au 1er octobre 2016 ?

Chaque maison sera dotée d'un bac jaune et d'un bac gris pour le tri sélectif.

Le bac gris est celui des ordures ménagères (déchets organiques), le bac jaune, celui des recyclables cartons/plastiques.

La collecte hebdomadaire des déchets en porte à porte aura lieu dès le 1er octobre, en alternance :

Semaine 1 : collecte des ordures ménagères,

Semaine 2 : collecte des recyclables.

Un calendrier vous sera adressé par voie postale afin de préciser les jours de collecte qui alterneront entre la semaine relative au tri sélectif et la semaine réservée aux ordures ménagères. Il détaillera sur la base d'une année, mois par mois, les jours d'enlèvement de votre poubelle.

Qu'est-ce qui ne change pas ?

Vous continuez à déposer le verre au conteneur.

Les déchèteries continueront à accepter les déchets suivants : déchets verts, déchets toxiques, encombrants, métaux, gravats, cartons...

Des points textiles restent à votre disposition pour les vêtements et chaussures usagés.

Que dois-je faire pour avoir mes poubelles de tri ?

Vous recevrez fin août / début septembre, un courrier vous indiquant les dates où vous devrez aller chercher vos poubelles au centre de distribution qui a été fixé dans l'ancien Triskallia à Plouagat.



QUAND UTILISER SA TONDEUSE ?

Le beau temps revient et avec lui, les travaux de jardinage, tonte... Nous vous rappelons les horaires autorisés pour la tranquillité de tous :

- les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30,
- Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

A partir du 4 juillet, les horaires d'ouverture de la Préfecture des Côtes d'Armor changent : la préfecture sera ouverte tous les matins du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Les guichets seront fermés l'après-midi, à l'exception du service étrangers ouvert de 13 h 15 à 15 h 30.

ATTENTION : BRÛLER LES DÉCHETS VERTS EST STRICTEMENT INTERDIT !

Il est parfois tentant de céder à la facilité en brûlant ses déchets verts au jardin. Et ce d'autant plus en campagne, quand on habite loin d'une déchetterie et qu'on a un grand terrain. Hormis pour les agriculteurs qui entretiennent le bocage, **il est interdit de brûler les déchets verts depuis des années**. Pourtant, ils sont encore constatés et occasionnent des gênes de voisinage, des mauvaises odeurs, des risques incendies, mais posent surtout des problèmes sanitaires et environnementaux.

C'est pourquoi, les pouvoirs publics et les associations sont de plus en plus vigilants au bon respect de cette réglementation et appellent au sens civique des habitants. Des alternatives existent pour réduire les déchets verts au jardin : végétaux à pousse lente, tonte mulching, taille douce, broyage, etc.

Pour en savoir plus sur ces solutions :

www.jardinaunaturel.org



Les travaux de la 7^o classe ont commencé à l'école. Les fondations ont été réalisées. La structure sera montée le 7 juillet et les finitions devraient être achevées vers le 17 juillet !



Le 100^o jour, comme chaque année, a été célébré à l'école. En ce jour particulier, les enfants ont fait une collection de 100 objets qu'ils ont présenté aux autres et toute la journée, ils ont fêté le 100^o jour avec des défis autour du nombre 100. Les enfants ont créé leur propre chapeau avec 100 bandes de papier.



Les enfants des classes de la PS au CP de l'école de Lanrodec ont assisté à un spectacle conté et chanté le mardi 29 mars dans le cadre d'un projet axé sur la différence.

Spectacle créé par Jacky Pestel, professeur à l'école de musique de Guingamp et accompagné par Christophe Cras.

Les élèves ont découvert l'histoire de Tito et Moka, un petit ours brun et un petit ours blanc, à l'école.

Au travers de chansons et de petites scenettes sur la vie de Tito et Moka à l'école, les élèves de Lanrodec ont pu découvrir la différence sous de multiples formes.

Un moment apprécié par tous.



A l'EPIDE, Mr Heussaff a laissé sa place à Madame Laurence Zellner qui a pris ses fonctions ce 1er juin. La nouvelle directrice était dernièrement directrice du centre de formation des apprentis à la Chambre des Métiers de Ploufragan



Association Lanrodec Patrimoine

Les cloches de Lanrodec (2° partie)

Bonjour Monsieur Le Maire 1965 : A la recherche du « Graal »

je découvrais un courrier qui allait vraiment me réjouir. Une personne qui voulait rester anonyme me faisait parvenir un chèque de 100€ via Ouest France de Guingamp.

Ayant à cœur, de retrouver cet enregistrement dans son intégralité, je me suis tourné plusieurs fois vers les archives d'EUROPE 1 qui à chaque fois en retour me demandais 342 € pour obtenir l'enregistrement après vérification si celui-ci existait bien.

Je ne restais pas sur cette ultime et extrême solution. Je décidais de contacter personnellement le Directeur d'EUROPE 1. Nouvel échec, alors j'en faisais part à Jean Christophe LE DUIGOU qui connaissait le directeur d'Europe 1. Il essaya de son côté mais malgré cela toujours la même réponse.

J'ai également contacté – Service Patrimoine de Bretagne mais il ne s'occupe que du patrimoine bâti.

J'ai essayé une dernière chance auprès de la Ministre de la Culture et de la Communication Mme Fleur PELLERIN. Sa réponse (en date du 06/01/2015) a été négative car Europe 1 est privée.

Toujours en lien avec Mr Pierre BONTE, je lui transmettais mes demandes qui n'aboutissaient pas mais lui-même ne pouvait faire avancer les choses.

Je décidais d'attendre le mois de Novembre pour mettre des articles dans la presse locale en l'honneur des 50 ans le 26/11/2005 (L'écho de l'Armor et l'Argoat, Ouest France, le Télégramme). Mon intention était de pouvoir sensibiliser par ces articles quelques personnes de Lanrodec ou du secteur pour éventuellement récolter des dons qui se feraient spontanément.

Vous avez pu voir dans l'Echo le mercredi 25/11/2015 et dans le Ouest France le mardi 24/11/2015, ces deux articles avec photos qui ont relaté l'évènement (d'ailleurs je les remercie).

Le jeudi 03 décembre 2015 soir en arrivant de mon travail,

Le vendredi 04 décembre 2015, j'ai rencontré Le Maire de Lanrodec – Jean Pierre LE GOUX qui me demandait s'il y avait possibilité d'avoir la bande pour les vœux.



Après du service des archives d'Europe 1, j'envoyais un mail, le 05/12/2015, en redemandant un devis actualisé au niveau de la date, je tentais une ultime demande de « faire un geste » car aux archives d'Europe 1, je leurs apportais une précieuse information comme à Pierre BONTE également – Le Nom du village où les cloches avaient été enregistrées. Je n'hésitais pas à mettre également 2 extraits des mails de Pierre BONTE pour

justifier mes dires.

La réponse ne tarda pas à arriver dans l'après-midi et le devis n'était plus que de 240 € - je pense que j'avais été convaincant sur cette dernière tentative.

Dans la lancée, je signais et expédiais le devis afin que les archives fassent les recherches.

Le 16/12/2015, voici la réponse par mail d'Europe 1 :
Cher Monsieur Chapelain, je vous confirme que l'émission « Bonjour M. le Maire » du 26/11/1965 à Lanrodec est bien complète. Le CD a été mis sous pli au courrier ce matin. Vous recevrez la facture et les modalités de paiement ultérieurement par courrier.

Le mardi 22/12/2016, j'ai reçu « le graal » objet de mes recherches depuis quelques années. Aussitôt, j'en informais Pierre BONTE et JC LE DUIGOU qui me félicitaient pour cet aboutissement heureux.

Auprès de David AUROUX, président de Lanrodec Patrimoine, je lui demandais si possibilité de faire un « montage » avec la partie que Mr Louis de LORGERIL avait enregistré où il donne toutes les explications et le travail de « labeur » accompli pour cet enregistrement. De plus, c'est dans ce passage que Mr Louis nous dévoile oralement que ce sont bien les cloches de Lanrodec dans le générique.

Je tenais absolument à associer la partie de Mr Louis et celle d'EUROPE car en écoutant la bande d'EUROPE 1, on s'aperçoit que l'incident technique « bande en chignon » qui a vraiment eu lieu sur les ondes en direct (il a été effacé). Donc pour vraiment revivre au plus près la diffusion sur les ondes du 26 novembre 1965, il fallait aller au plus près du vécu à cette date.

Dans cette période de fin d'année, Jean Christophe LE DUGOU était dans les Côtes d'Armor, c'est avec un énorme plaisir que je lui remettais le script et une copie de ce montage pour lequel il a d'ailleurs participé financièrement (je l'en remercie également).

A travers les échanges – il m'a d'ailleurs souligné que c'est le seul document sonore qu'il a de son père. Ci-dessous son email :

Encore merci pour votre visite. Nous avons écouté avec émotion l'enregistrement. Tu as fait un remarquable travail pour récupérer cette copie .Amitiés Jean-Christophe Le Duigou

J'ai envoyé également à Pierre BONTE, le script entier et la copie du montage tel que les personnes de Lanrodec l'entendront à la cérémonie des vœux du maire.

Extrait de sa réponse :

Cher Ami, Votre vœu le plus cher aura donc été réalisé en 2015. Je me réjouis avec vous et je vous remercie de m'avoir adressé une copie de l'émission enrichie de « Bonus ». C'est un document précieux sur la France rurale des années 60.....Je vous félicite en tout cas d'avoir mené à bien votre « héroïque » aventure et je vous présente tous mes vœux de bonheur pour 2016 –Veuillez transmettre les mêmes souhaits à Mr Le Maire et à tous les habitants qui vous ont soutenu, lors de la cérémonie du 9 janvier. Encore Merci et Très cordialement Pierre Bonte.

Pour info, Mr Pierre BONTE a édité un livre en octobre 2015 « Mes Petites France » qui parlent de toutes les régions françaises dont la Bretagne qui commence son ouvrage.

D'ailleurs, suite à ma demande, il m'a envoyé une dédicace où il me dit :

Que j'incarne parfaitement les qualités bretonnes décrites dans son livre.....et de conclure « En souvenir d'un

« Bonjour M. Le Maire » de Lanrodec que Mon obstination a permis de ressusciter. Et avec ma reconnaissante amitié .Pierre Bonte.

Remerciements :

Aux donateurs anonymes qui ont été sensibilisés par les articles de presse. Grâce à eux, la commune a pu acquérir le CD via les archives d'Europe 1. L'ensemble des dons représente 245€ pour un devis négocié en dernière minute à 240€ (sur 342€ au départ). Merci à la municipalité de Lanrodec pour son implication à la recherche de ce « patrimoine sonore » depuis 2013 et son écoute.

Merci à Mr DUGOU qui est vraiment à l'origine de la venue d'EUROPE 1 en 1965 pour l'émission BONJOUR MONSIEUR LE MAIRE et aujourd'hui grâce à son fils Jean Christophe qui m'a apporté son témoignage et sa participation.

Un grand Merci à Monsieur Louis DE LORGERIL qui a enregistré sur bande le jour de l'émission – le passage sur les ondes et qui a de sa main noté l'heure et la date.

Merci aujourd'hui à Mr Eric DE LORGERIL qui a bien voulu me prêter – l'appareil et la bande son.

Remerciement aux personnes de Numéfilms de Trégonneau par leurs professionnels pour arriver à lire la bande de l'époque.

Merci à Pierre BONTE pour sa complicité à travers les nombreux emails échangés depuis 2013, il n'a pas hésité à m'informer, à m'encourager dans cette démarche qui n'était pas gagnée d'avance. Après l'acquisition du CD, le souhait que je lui ai formulé « Pouvoir le rencontrer ».

Déroulement de l'enregistrement:

Extrait du script « préface »: Présentation par Mr Louis DE LORGERIL du temps passé pour l'enregistrement « 7heures 12 d'efforts et de labeur ». Voilà ce Mr Louis dit dès le début :

MAIS SURTOUT au cours de l'émission

Nous avons enregistré les cloches de LANRODEC et maintenant ce sont les cloches de Lanrodec qui réveillent les français et ainsi les citoyens de Lanrodec qui sont éparpillés dans toute la France et même de part le monde, peuvent prendre un petit air du pays tous les matins en écoutant les cloches de leur village qui sert de générique à l'émission BONJOUR MONSIEUR LE MAIRE.

La diffusion de l'émission commence mal dirons-nous – un problème technique arrive à EUROPE 1 « problème dit CHIGNON » la bande qui s'en mêle.

GENERIQUE – son des cloches « de Lanrodec »

Pierre BONTE qui présente l'émission avec le nom du sponsor « Butagaz ».

Pierre BONTE passe la parole à Mr Louis De LORGERIL qui présente géographiquement la commune (Lanrodec est à la frontière du Breton et Gallo).

Mr DUGOU montre l'attachement à l'histoire pour illustrer les leçons en classe (Chapelle St Marguerite, pierre de la fécondité)

On retrouve Mr Louis De LORGERIL qui nous parle de la chapelle d'Avaugour et des « rituels ou croyances » et des bienfaits de l'autel de cette chapelle où les parents qui avaient un enfant ayant une difficulté de marcher, venaient « le rouler à l'huile de moutarde » sur cet autel.

Il parle également des personnes qui étaient célibataires – qui venaient également « y piquer des épingles » dans cette pierre pour demander de trouver l'âme sœur et se marier.

Pierre BONTE demande à Mr Louis d'expliquer le pourquoi de cette création de cette « Pouponnière de veaux au Restol » (chez René et Nicole STEPHAN au restol)

Pierre BONTE dialogue et interroge Mr Jean LECLERC sur le fonctionnement de cette pouponnière et ses biens fondés.

Pierre BONTE présente l'institut missionnaire des Salésiens avec le secteur horticole et l'on *apprend qu'un ancien élève est AUJOURD'HUI (en 1965) JARDINIER A L'ELYSEE dont jardinier du Président de la République(en 1965).*

Pierre BONTE laisse la place à « la clique » des 150 élèves

pour jouer leur morceau de musique.

L'émission touche à sa fin et comme d'habitude –ils font la publicité pour leur sponsor « Butagaz » mais en faisant toujours référence au dépositaire de la commune où ils se trouvent

A Lanrodec, à cette date c'était Monsieur LE DU qui se trouvait entre la place de l'église et le café et la boulangerie de mes parents CHAPELAIN. Pierre BONTE annonce à la fin le nom de la commune où aura lieu la prochaine émission.

Depuis 2013, j'ai envoyé plus de 400 emails et plus de 80 courriers mais c'est avec plaisir que j'ai donné de mon temps pour rechercher, partager avec les citoyens de la commune et des environs ce souvenir de jeunesse de plus de 50 ans (je m'en rappelle comme si c'était hier).

Quand vous l'aurez écouté vous verrez la richesse d'informations qu'il y a derrière cette « archive sonore » dont chacun d'entre nous peut et sera fier de le relater dans son entourage et dans l'histoire de la commune.

Je ne me voyais pas garder pour moi ces images et souvenirs qui sont dans ma tête.

Je suis content de pouvoir en relatant ces faits de donner à notre commune toutes ses valeurs et lettres de noblesses. Je sais que maintenant quand vous passerez devant notre église, vous ne la verrez plus comme avant.

Jean-Yves CHAPELAIN

DEUX NOUVELLES ENTREPRISES À LANRODEC



Damien CAMUS
Maçonnerie - Taille de pierre
NEUF & RÉNOVATION

Convenancho • 22170 LANRODEC

06 77 43 16 28

maconnerie.camus@gmail.com



PMT
Neuf et Rénovation

ETIEMBLE Michel | 3 lotissement de Serven
Maçon | 22170 LANRODEC
michel.etiemble@gmail.com | 06.58.36.59.96

Comité d'Animations



Pardon de Lanrodec les 9 et 10 juillet

Samedi 9 juillet à partir de 20 heures, repas avec entrée, jambon grillé/frites, fromage, dessert, café - 6 € par enfant de moins de 12 ans, 12 € par adulte, bal disco, feu d'artifice ;

Dimanche 10 juillet à partir de 13 heures, petite restauration puis jeux inter-quartiers. A 18 h, tirage de la tombola.

On compte sur vous !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Jean-Paul Le Maout

Lors du Pardon de Senven le 18 septembre, le Comité d'Associations viendra en aide à la paroisse qui organisera son premier vide-greniers.

Buvette sur place, galettes saucisse

Les membres du Comité d'Animation ont consacré un week-end à repeindre le site de Kerprin. Un grand merci à tous !



Club d'Éducation Canine

Le Club de Lanrodec organise un concours de ring le samedi 2 et le dimanche 3 juillet à Kerprin et un concours d'Agility le 7 août.



Venez nombreux !

DATE A RETENIR :

FORUM DES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE SAMEDI 3 SEPTEMBRE A LA SALLE DES SPORTS DE LANRODEC

DE 10 H A 17 H



CLUB OMNISPORTS DE LANRODEC

Tel : 06 88 53 22 96

Mail : ianael13@yahoo.fr

A travers les activités que notre association propose, nous souhaitons mettre en avant une autre idée de la pratique sportive orientée vers le plaisir, la mixité, la santé, la découverte et l'intégration de tous.

Le club omnisport de Lanrodec a été créé en 2011 par des éducateurs sportifs spécialisés en APA. Notre souhait était de proposer un accès au sport pour tous. Nous avons donc mis en place une section d'éveil sportif (des 3 ans), une section basket, une section badminton et une section rollers. Plus de 60 adhérents nous ont rejoint dès la première année. Depuis, une section fitness en milieu naturel (pour adultes) est apparue et notre association a grandi à vitesse grand V. Nous sommes désormais plus de 200 licenciés et affiliés à plusieurs fédérations (FFBB, FFSA et FNSMR).

Horaires et tarifs 2016-2017

BASKET-BALL

80 E

U11 ET U9 :	JEUDI 17h15 - 18h30
U13 F ET M :	MERCREDI 18H15 - 19H30
U15 M :	MARDI 18H30 – 19H45
U15F :	MERCREDI 16H45-18H45
U15 F ET U13F :	VENDREDI 18H30-19H45
U17M :	VENDREDI 19H45-21H

ÉVEIL SPORTIF ET MULTISPORT

65 E

PS ET MS :	MARDI 17H30-18H30
GS :	VENDREDI 17H15-18H15
CP :	LUNDI 17H15-18H15

BADMINTON

65 E

ADOS ET ADULTES :	MERCREDI 19H30-21H
-------------------	--------------------

ROLLERS

65 E

DÉBUTANTS :	SAMEDI 11H15 – 12H15
CONFIRMES :	JEUDI 18H30 – 19H30

NATURO SPORT ET GAINAGE

65 E

GAINAGE :	LUNDI 18H45-20H00
NATURO SPORT	MERCREDI ET SAMEDI 9H30-10H45

SPORT ADAPTE

ADULTES ET ADOS EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL ET/OU PSYCHIQUE
MARDI 10H00-11H30

Pourquoi jouer ?

Le jeu révèle un espace privilégié pour le vivre ensemble à travers sa diversité, ses règles et le plaisir qu'il procure. On peut jouer seul c'est vrai mais l'ennui risque de nous guetter très vite. Jouer avec les autres implique de sortir de soi, de se mettre d'accord sur les règles, le matériel, les stratégies, la durée, etc.

Le jeu n'est pas un endroit où l'enfant se défoule, au contraire il est le lieu idéal du contrôle de soi, du respect des règles, de l'attention envers l'autre.

Nouveautés 2016-2017

ATHLÉTISME 65 EUROS

DE CE1 A CM2 : SAMEDI 14H00-15H30



« L'éducation sportive, un trésor est caché dedans »

Les expositions à Lanrodec



MARS :
Françoise Alicot, mosaïque, et Gérard Tonneau, céramique



Lors des TAP, le groupe d'enfants dont s'occupe Dominique Le Boudier dans cette discipline est venu échanger avec Françoise Alicot



AVRIL : Cornelia Enax



MAI :
Art Populaire



JUIN : Christian Pinçon

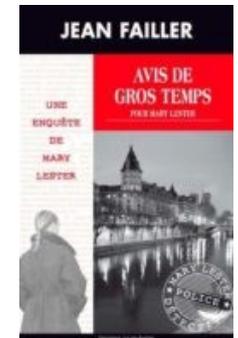
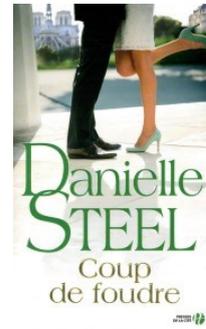
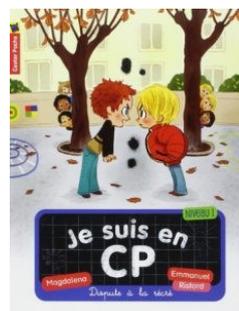
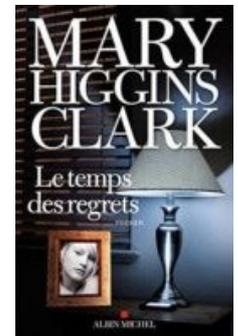
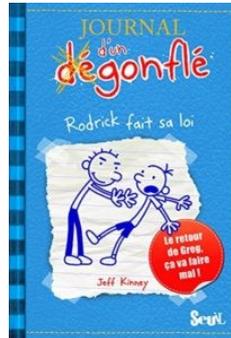
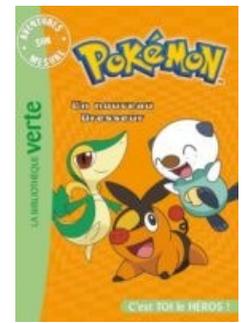
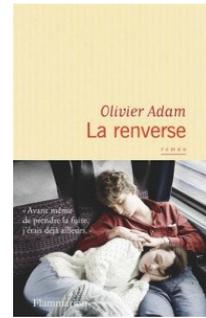
EXPOSITIONS À VENIR :
Du 8 au 24 juillet : Guy Le Gal, sculpteur
Du 5 au 21 août : Jean-Yves Le Goff
Du 9 au 25 septembre : Tangi
Du 7 au 23 octobre : Robert Uriac

Vous pouvez aussi consulter les nouveautés sur le site de la bibliothèque <http://www.bibliotheque-lanrodec.fr/> ou en nous suivant sur facebook et/ou twitter

Kamishibai

Les 10, 24 février et 18 mai, de nombreux parents ont accompagné leurs enfants aux histoires contées par David qui a choisi de leur présenter le kamishibai. Des flyers avaient été distribués les vendredis précédents ces animations directement à la sortie de la maternelle, les histoires étant destinées à un public de 3 à 5 ans.

Le kamishibai (littéralement, pièce de théâtre sur papier) est un genre narratif japonais, sorte de théâtre ambulant où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs. Ces séances ont remporté un vif succès. Il est donc prévu de continuer ces animations à un rythme trimestriel (selon l'arrivée de nouvelles histoires).

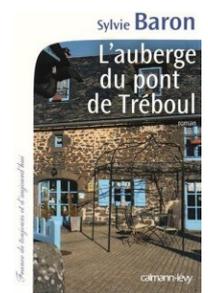


Tapis d'éveil

La bibliothèque s'est doté d'un tapis que les tout-petits apprécieront sans aucun doute. Sur simple demande à David, il pourra l'installer dans le coin enfant pour que votre chérubin parte à la découverte de ce nouveau terrain de jeu.

Liseuse

La bibliothèque va avoir prochainement en prêt permanent par la BCA une liseuse (72 ouvrages lisibles).



Lus par Elisabeth Le Tutour

Philippe Kerr: "Les ombres de Katyn"

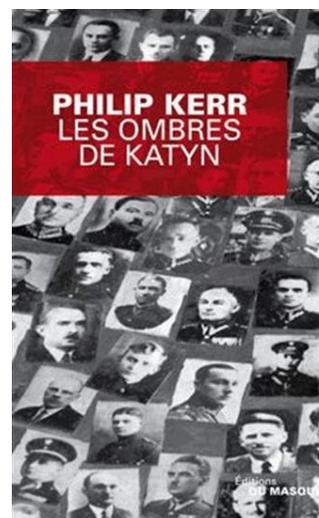
Roman publié en 2013 à Londres; éditions Quercus: "A man without breath"

Paru en France "éditions du Masque" traduction de Philippe Bonnet;

Ce récit, largement inspiré d'événements historiques, nous ramène en 1943, en Russie occupée par l'armée Allemande. Bernard Gunther, le narrateur, est un policier allemand qui cache difficilement son opposition aux théories des Nazis. C'est même la raison qui l'a fait envoyer dans la région de Smolenk, à la frontière biélorusse, enquêter sur le massacre d'officiers Polonais exterminés par l'armée Rouge et enterrés sommairement dans la forêt de Katyn. Il est chargé de cette très difficile enquête qui, pensent les Nazis, déconsidèrera les Russes aux yeux de leurs alliés.

Ce qui fait du narrateur une cible à la fois des nazis et des membres du N.K.V.D, la police secrète soviétique: les Nazis n'apprécient pas son souci de nuire le moins possible aux malheureux civils, dont personne ne se soucie, et la police secrète des Russes cherche à effacer toute trace la culpabilité de son gouvernement...

Cette épineuse situation sera à l'origine d'épisodes parfois rocambolesques. L'existence du narrateur risque à plusieurs reprises de s'arrêter prématurément. Le tout dans le froid, la pénurie et les coups de théâtre.



Eric Reinhardt : "L'amour et les forêts"

Collection Gallimatd

Un jour, Eric Reinhardt rencontre, dans un train, une femme qui lui dit combien elle a apprécié son dernier roman et lui raconte sa propre vie. « Elle m'avait vu dans une émission littéraire et elle m'a dit : vous êtes celui qui doit raconter mon histoire ». De ce témoignage et de celui d'autres femmes, Eric Reinhardt va faire un roman en inventant ses propres personnages.

Bénédicte Ombredanne, agrégée de lettres, enseigne dans un lycée, et son mari est cadre. Ils ont deux enfants : une fille et un garçon. La famille idéale aux yeux des autres mais Bénédicte Ombredanne subit un harcèlement continu de la part son mari. Tout est prétexte pour la rabaisser et déclencher une violence verbale (par exemple : une chemise non repassée). Son mari le reconnaît parfois mais continue. Bénédicte veut sauvegarder sa famille, rêve d'un avenir meilleur, et lutte. Elle va s'accorder une journée à elle, ou plus exactement six heures, escapade qu'elle paiera cher, très cher...

Le livre est poignant, l'écriture dense, le récit fouillé. Il faut rentrer dans le roman et ensuite, comme dans un thriller, on est pris par l'histoire et on ne peut plus le quitter.



Rappel des horaires de la Bibliothèque :

En période scolaire

- Lundi et vendredi : 16h00 / 18h00
- Mercredi : 15h00 / 18h00
- Samedi : 10h00 / 12h00

Pendant les vacances scolaires

- Mercredi 16h00 / 18h00
- Vendredi 16h00 / 18h00

SAMEDI 9 JUILLET

LANRODEC

Repas adulte : 12 €

Enfant moins de 12 ans : 6 €

Bal disco, feu d'artifice

Entrée gratuite

Les animations de l'été : dates à retenir

2 et 3 juillet : concours de ring à Kerprin

9 juillet et 10 juillet : pardon de Lanrodec à Kerprin

7 août : concours d'Agility à Kerprin

13, 14 et 15 août : fête de la Chasse de Plouagat

3 septembre : forum des associations à la salle des sports

18 septembre : Pardon de Senven et vide-greniers